

COMMUNE DE VERNY

Compte rendu de la séance du 20 juin 2014

Secrétaire(s) de la séance:

Frédéric BOURGEOIS

Ordre du jour:

A la demande du Préfet de l'Yonne,

- élections des délégués aux élections sénatoriales

Délibérations du conseil:

Désignation des délégués pour les élections sénatoriales (DE 2014 039)

Le Maire fait part au Conseil municipal qu'il convient, compte tenu des prochaines élections sénatoriales, d'élire un délégué en vue des prochaines élections sénatoriales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs,
Vu l'arrêté Préfectoral PREF DCT 2014 0450 du 12/06/2014,
Vu l'article R131 du Code électoral,
Vu les articles L.283 à L 293 du Code Electoral
Considérant que le délégué est élu au scrutin secret,

Le Président de séance invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 10
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

A obtenu :

- M Denis EVRARD : dix - 10 voix

M Denis EVRARD ayant obtenu la majorité absolue est désigné

Fait et délibéré le 20 juin 2014